

Le Brussels Art Nouveau & Art Déco (BANAD)

du samedi 23 mars 2024 au dimanche 24 mars 2024

| | |
|---|------------------------|
| Organisateurs : Claire Bourdoulous, Hélène Battut | Niveau : Moyen+ |
| Avec accord : Oui | En étoile |
| Effectif maximum : 8 | Auberge de jeunesse |

Le Brussels Art Nouveau & Art Déco (BANAD) Festival est un événement exceptionnel mettant en valeur le patrimoine Art nouveau et Art Déco en Région de Bruxelles-Capitale. Il se tient chaque année durant uniquement les week-ends de mars.

Au cœur du festival : les visites guidées d'intérieurs Art nouveau et Art Déco habituellement fermés au public. Une occasion unique de (re)découvrir ces joyaux de l'architecture.

En complément, d'autres activités mettant en valeur le patrimoine Art nouveau et Art Déco sont organisées : parcours (en extérieur) guidés, concerts, conférences, événements, activités pour les familles, foire aux objets d'époque, activités pour les PMR, activités pour les écoles...

Je vous propose de parcourir Brussels à pied à la recherche de ces merveilles d'architecture.

1 Participation aux frais

186 €

Incluant : les visites mentionnées au programme, les frais d'organisation, les frais des organisatrices (transport) et les nuitées à l'auberge avec le petit-déjeuner.

N'incluant pas : les transports depuis Paris, les repas de midi pris en pique-nique, le repas du samedi soir au restaurant, les en-cas et boissons.

2 Transport

Si vous souhaitez arriver plus tôt ou tard, me prévenir.

Aller : Départ vendredi 22 mars à 18h25 de PARIS NORD. Arrivée à 19h47 à Bruxelles Midi.

RV à l'entrée de la gare de Bruxelles Midi.

Retour : Départ dimanche 24 mars à 18h13 de Bruxelles Midi. Arrivée à 19h36 à PARIS NORD.

3 Hébergement et repas

Chambres de 4 lits individuels, draps fournis et petit-déjeuner compris.

Prévoir les pique-niques de samedi et dimanche. Dîner au restaurant à Bruxelles samedi soir (non compris).

4 Programme

La programmation du BANAD devrait être mise en ligne si tout va bien le **12 décembre** et les réservations ouvriront le **6 février**.

L'année dernière, il était proposé les visites suivantes :

- l'hôtel Cohn-Donnay
- l'hôtel Max Hallet
- l'ancien hôtel de la régie des téléphones et des télégraphies
- l'hôtel Haerens
- l'ancien institut Coppez
- l'ancien atelier Colpaert
- l'ancienne maison-atelier Fernand Dubois
- la fondation médicale Reine Elisabeth
- l'hôtel communal de Forest.

De plus, il faut savoir que le festival est très prisé et que les visites sont réalisées à date et horaires précises. Il ne sera pas visité la totalité des hôtels. Cela dépendra des visites obtenues à la réservation.

Actuellement, je ne peux pas donner de programme précis jour par jour car les réservations ne sont pas ouvertes.

Beaucoup de choses sont à voir dans cette belle capitale, les organisatrices détermineront les parcours en fonction des visites, nous traverserons les jardins, la Grand-Place, les Galeries Royales Saint-Hubert et bien d'autres lieux.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. Les organisatrices se réservent le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

5 Équipement

Équipement habituel du randonneur (liste sur demande) : protections efficaces contre la pluie et le froid, chaussures confortables pour la marche en milieu urbain, affaires de toilette, pharmacie personnelle, chaussures légères et change pour le soir, bouchons d'oreille, au moins un pique-nique pour samedi (possibilité de faire des courses en ville samedi soir pour le pique-nique de dimanche). Petit sac à dos pour les visites en journée.

Ne pas oublier sa carte d'identité.

6 Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

7 Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 28 novembre 2023** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.